Commune de MONTMEYRAN EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170328-03

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2017

Présents: Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés: Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Pierre LOUETTE (procuration à Alain TERRAIL)

Secrétaire de séance : Isabelle VATANT

OBJET : Aménagement des Genceaux - Demande de subvention auprès de la région

Considérant la nécessité de procéder à des travaux visant à sécuriser l'entrée ouest du village, Considérant que ces travaux pourraient être éligibles à une aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	Таих
Voirie	301 164,40 €	Sub. Département de la Drôme	18 330,00 €	5,61%
Assainissement	25 432,00 €	Prise en charge par le Département	91 669,00 €	28,07%
		Sub. Région Auvergne-Rhône-Alpes	59 000,00 €	18,07%
		Reste à charge communal	157 597,40 €	48,25%
Totaux	326 596,40 €		326 596,40 €	

Considérant que cet aménagement sera imputé à l'opération 075 Aménagement du village du budget 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à demander une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en vue de la sécurisation de l'entrée ouest du village.

<u>Vote</u>	
Conseillers présents	15
Conseillers représentés	3
Ayant voté pour	18
Ayant voté contre	
S'étant abstenu	

Pour extrait conforme Fait à MONTMEYRAN, le 29 mars 2017 Le Maire, Bernard BRUNET